



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE  
D'YEU

Séance du : 18 mars 2025  
Numéro de la délibération : DEL/BC/25/03/50

<p><b>Date Convocation</b> 10/03/2025</p> <p><b>Date Affichage</b> 11/03/2025</p> <p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>19</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>03</td></tr><tr><td>- absents</td><td>05</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	19	- procurations	03	- absents	05	<p>Le 18 Mars Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><b>PRESENTS 19</b> : Carole CHARUAU, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Jérôme GEAY, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU.</p> <p><b>PROCURATIONS 3</b> : Anne-Claude CABILIC, Jean-Marie CAMBRELENG, Manuela AUGEREAU, et qui ont donné respectivement procuration à Laurent CHAUVET, Michel BRUNEAU, Didier MARTIN.</p> <p><b>ABSENTS 5</b> : Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Sophie FERRY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU.</p> <p><b>SECRETAIRE</b> : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	19								
- procurations	03								
- absents	05								

**CRÉATION DE POSTE RÉGIE DÉCHETS (CONTRAT DE DROIT PRIVÉ)**

**Rapporteur : Carole CHARUAU**

*Cette délibération concerne la création de contrat de travail de droit privé des agents de la Gravaire, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025 (selon le marché d'exploitation, d'entretien et de maintenance de la plateforme de gestions des déchets végétaux, souches et gravats).*

*Elle est transmise à titre indicative. Elle n'est pas obligatoire.*

Vu la délibération 21/03/50 du Conseil Municipal en date du 16 mars 2021,

Considérant que ce point est évoqué à l'ordre du jour du CST du 11 mars 2025,

Considérant la Convention Collective Nationale des Activités des Déchets à laquelle le pôle de la Gravaire est rattaché du fait de son activité,

Il vous est présenté le tableau récapitulatif des postes au sein de la régie déchets pour pouvoir être effectif au 1<sup>er</sup> avril 2025 :

Modifications	Créations
1 poste Chef d'équipe Filière exploitation en CDI à Temps complet Coeff.118	1 poste Ouvrier filière exploitation en CDI à temps complet coeff.118
	1 poste Chef d'équipe filière exploitation en CDD de 9 mois puis en CDI à temps complet coeff.118

Les agents bénéficieront des avantages de la Convention Collective Nationale des Activités du Déchet (CCNAD).

**Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (20 POUR, 2 ABSTENTIONS : Dany HERBRETEAU, Michel BOURGERY) :**

- **APPROUVE** la modification et la création des contrats de droit privé ci-dessus au sein de la régie déchets
- **AUTORISE** la Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,

Carole CHARUAU